

AVIS D'APPEL D'OFFRES

(i) **REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**AGENCE DU SERVICE CIVIQUE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT
(ASCAD)**

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGENCE DU SERVICE
CIVIQUE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT
(PAD-ASCAD)**

**ACQUISITION D'UN (1) VEHICULE TOUT TERRAIN 4X4 ET D'UN MINI
BUS (1) EN FAVEUR DU CENTRE REGIONAL DE MAMOU
N°AON/01/PAD-ASCAD/A/2025**

(i)

Financement : AFD CGN 1292

I - La République de Guinée a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement, pour financer le Projet d'appui au développement de l'Agence Du Service Civique d'Action pour le développement (PAD-ASCAD). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de fourniture d'un (1) véhicule Tout terrain 4x4 et d'un mini bus (1) en faveur du centre régional de Mamou.

II - le Projet d'appui au développement de l'Agence Du Service Civique d'Action pour le développement (PAD-ASCAD), agissant pour le compte de l'Agence du service civique d'action pour le développement invite, par le présent avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture d'un (1) véhicule Tout terrain 4x4 et d'un mini bus (1) en faveur du centre régional de Mamou.

III - La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les Directives de l'AFD en matière de passation des marchés et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles.

IV - Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Projet à l'adresse indiquée ci- après : informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Projet à l'adresse indiquée ci- après : **Projet d'appui au développement de l'Agence du Service Civique d'Action Pour Le Développement, RPM du projet Ex. CNDD Camp Alpha YAYA Diallo, Yimbaya, Commune de Matoto Conakry, Boîte postale : 2898, République de Guinée, Email : chefdedivisionlog.ascad@gmail.com Numéro de téléphone : (00224) 6628 27 81 92 / 625 31 45 65, entre 8 h et 16 h du lundi au jeudi et entre 8h et 13 heures le vendredi.**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- ✓ Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale, filiale ou agence agréée au moins deux (2) marchés de fournitures similaires en nature et en quantité durant les cinq (5) dernières années ; A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestation ou PV de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés
- ✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen certifié par un auditeur agréé sur les trois (3) dernières années au moins égal à trois fois le montant du marché ;

- ✓ Une attestation certifiant que le soumissionnaire a été dûment autorisé par le Fabricant à livrer dans le pays de l'Acheteur, en exécution du marché, les fournitures dont il n'est pas fabricant ;
- ✓ Fournir les catalogues originaux des Equipements proposés ;
- ✓ Disposer d'attestations certifiant qu'il est en règle avec la réglementation fiscale nationale (quitus fiscal à jour) pour les soumissionnaires établis en Guinée.

V- Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté à partir du jeudi 10 Avril 2025 par les candidats, au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Neuf Cent Mille **Francs Guinéens (900 000 GNF)**.

VI- Redevance et quote-part : conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 une redevance de (0,60%) pourcent sur les montants hors taxes du marché devra être versée au compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Pour ce faire le titulaire du marché est tenu de déposer à l'ARMP une garantie bancaire équivalente du montant de la redevance de régulation due au titre de son marché. Cette garantie lui sera restitué au moment de l'établissement du certificat de paiement de la redevance de régulation (CPR). Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en Date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.

Quant aux produits des ventes du DAO et conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint /2304/MES/MB/SGG du 07 aout 2020, le montant devra être versée de manière suivante :

- 50% au compte du receveur central trésor sur le N° (2011000136) RIB 0011902011000136-10 SWIFT : REPCGNGN
- 30% au compte de l'ARMP sur le compte N° BCRG (2011000407)
- 20% au compte de l'autorité contractante (PAD-ASCAD) de la banque centrale N° (2011000442-PRG) RIB 001190201100044262

VII- Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci- après : **RPM du projet Ex. CNDD Camp Alpha YAYA Diallo, Yimbaya, Commune de Matoto Conakry, Boite postale 2898 Ville : Conakry, Pays : République de Guinée, Numéro de téléphone : (00224) 625 31 45 65 / 628 27 81 92** et être accompagnées d'une garantie d'offres d'un montant égal à **2% du montant de son offre**.

VIII- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 11/05/2025 à 11 heures 30 mn, à la Direction Générale de L'ASCAD.

Conakry, le 10/04/2025


AMADOU KEITA

Coordinateur du Projet d'appui au développement de l'Agence Du Service Civique d'Action Pour Le Développement

